

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate (N° 2015-006)

TRANSPORT COLLECTIF LOCAL: LA GRATUITÉ ASSURÉE GRÂCE À LA PARTICIPATION DE PLUSIEURS COMMANDITAIRES

Saint-Joseph-du-Lac, le 16 juillet 2015 – La Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac a tenu à souligner, le 16 juillet dernier, la généreuse contribution de ses principaux partenaires du transport collectif joséphois, qui permettent encore cette année la continuité de ce service entièrement gratuit.

« La bonification du service de transport collectif est rendue possible grâce à nos généreux commanditaires qui défrayent des dizaines de milliers de dollars, chaque année, afin que le service de transport soit gratuit pour les citoyens. L'aide qu'ils nous apportent, année après année, est des plus appréciées et elle nous est précieuse!», a affirmé M. Benoit Proulx, maire de Saint-Joseph-du-Lac.



Historique du transport collectif joséphois

À l'ère où les préoccupations environnementales sont au premier rang des discussions, il va sans dire que le transport collectif est plus que jamais ciblé comme moyen de réduction des émissions de gaz à effet de serre. C'est d'ailleurs pour cette raison que Saint-Joseph-du-Lac a implanté un tel service sur son territoire en 2006.

Un service bonifié

Depuis, plusieurs améliorations ont été apportées au service afin de répondre adéquatement aux besoins des Joséphoises et des Joséphois. En février dernier, la Municipalité a notamment bonifié la desserte en autobus vers la gare de Deux-Montagnes et le terminus de Saint-Eustache afin de répondre à la demande grandissante des citoyens utilisateurs du train et du CITL, mais également afin de rendre les déplacements intermodaux plus faciles, écologiques et efficaces. Ainsi, en plus des sept voyages offerts en matinée et en aprèsmidi par le transporteur joséphois, huit liaisons par jour sont également proposées aux citoyens joséphois avec l'Express d'Oka, à partir du parc Paul-Yvon-Lauzon, et ce, à un tarif fort avantageux – laissez-passer mensuel au coût de 25 \$.

« Que ce soit pour aller faire des emplettes, pour se diriger à leur travail, pour accéder au réseau intermunicipal de transport en commun ou encore pour se rendre dans les parcs municipaux, tout un chacun peut bénéficier d'un moyen de transport sécuritaire à proximité et c'est grâce à vous chers commanditaires. En mon nom et celui de tous les usagers, je vous remercie pour votre contribution financière», a renchéri M. Proulx.

Partenaires financiers 2015-2016

Catégorie	OR –	5000	\$
-----------	------	------	----

Caisse Desjardins du Lac des Deux-Montagnes	5 000 \$
IGA Lamoureux	5 000 \$
Familiprix Geneviève Charbonneau	5 000 \$
Autobus Deux-Montagnes	5 000 \$

Catégorie Nickel – 200 \$ à 1000 \$

Catogorio Mickor 200 d a 1000 d	
Inspecteur Canin	500 \$
Pétrole Claude Giguère	300 \$
Alarmes et Communication Progix Ltée	200 \$
Excavation Saint-Joseph-du-Lac	200 \$
Groupe Fiatlux Ampleman	200 \$
Henri Cousineau & fils inc.	200 \$
Qualilab	200 \$
Air en fête	200 \$
Services graphiques Deux-Montagnes	200 \$

22 200 \$

— 30 —

Renseignements: Marie-Ève Proulx

Responsable des communications Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac

450 623-1072 (poste 233) communication@sjdl.qc.ca